

ETIT-MONT

Ecole de Terrain Interdisciplinaire en Territoire de Montagne

*Un projet pédagogique du***MASTER GDTM**Parcours « *Gestion durable des Territoires de Montagne* »Mention « *Gestion des Territoires et Développement Local* »*Lauréat du Fond d'Innovation Pédagogique d'Aix-Marseille Université*

Les pratiques récréatives de pleine nature à Céüse
Etat des lieux et perspectives d'adaptation au changement climatique

Une enquête auprès des usagers réalisée par les étudiants du Master GDTM

Juin 2020

**Coordination pédagogique :**

Cécilia Claeys, Maître de Conférences HDR en Sociologie

Equipe des étudiant.es du Master 1 GDTM :

Laura Albiges, Meije Arnaud, Clothilde Bachelery, Mohammed Blatsou, Lola Bonnet, Tristan Boulanger-Neveu, Amandine Camoin, Camille Chassain, Clara Delagneau, Dénia Ifrene, Ombeline Fiquet, Anna Formento, Arthur Hay, Emma Hofstetter, Pierre Leclerc, Vincent Mannino, Alexis Pellat, Adèle Roehrig, Hugo Salaün, Jordan Tchagnang-Moube, Océane Tharel

Avec la contribution de :

Kenza Youcef, stagiaire Master MASS-AMU

Remerciements

Que les acteurs du territoire dans toute leur diversité soient ici remerciés pour nous avoir accordé de leur temps et fait part de leur expérience.

Que les riverains et usagers de Céüse qui ont répondu à nos questions sur le terrain et sur internet, soient remerciés pour nous avoir enrichis de leurs témoignages.

Pour citer ce document

Claeys C. (coord). 2020. Les pratiques récréatives de pleine nature à Céüse : état des lieux et perspectives d'adaptation au changement climatique. Une enquête auprès des usagers réalisée par les étudiants du Master GDTM, Projet pédagogique ETIT-Mont financé par le Fond d'Innovation Pédagogique d'Aix-Marseille Université, <https://mastergdtm.hypotheses.org/>

Crédit Photographies : C. Claeys

Table des matières

Remerciements.....	2
Pour citer ce document	2
Introduction.....	4
Méthodologie	5
Résultats	7
Des usages récréatifs de nature « 4 saisons » diversifiés... tributaires d'un accès motorisé	7
Un attachement fort au lieu et peu de conflits d'usages	11
Protection de l'environnement et Pratiques Récréatives de Nature à Céüse	14
L'aménagement du Col des Guérins et la régulation de la pratique de l'escalade.....	16
Les attentes et opinions concernant l'avenir de la station de Céüse 2000.....	19
Conclusion et perspectives	21
Bibliographie.....	23

Introduction

L'Ecole de Terrain Interdisciplinaire en Territoire de Montagne (ETIT-Mont) est un projet pédagogique du Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (GDTM)¹ (fig. 1). La coordination pédagogique et scientifique d'ETIT-Mont a été réalisée par Cécilia CLAEYS, Maître de Conférences en Sociologie, avec l'appui de Brigitte TALON, Maître de Conférence en Ecologie et de Marie DOMARLE, secrétaire pédagogique. ETIT-Mont a été financé par le Fond d'Innovation Pédagogique (FIP) d'Aix-Marseille Université (AMU).

Le terrain d'étude est la **montagne de Céüse**². Ce territoire réunit plusieurs grandes problématiques contemporaines de gestion durable des territoires de montagne. Sa station de ski, l'une des plus ancienne du département des Hautes-Alpes, se caractérise par sa faible altitude et sa proximité géographique avec la ville de Gap, préfecture du département. Sa falaise est un haut-lieu de la pratique de l'escalade, de renommée internationale. Au cours de ces dernières décennies, la montagne de Céüse a fait l'objet de nombreux débats, portant notamment sur la pérennité de sa station de ski et sur la gestion de l'accueil des grimpeurs. Les remontées mécaniques de la station de ski sont à l'arrêt depuis deux saisons. Sa fermeture a été annoncée en mars 2020 par la Communauté de Commune du Buëch Dévoluy (CCBD) gestionnaire du site. Le Col de Guérins, principal accès à la falaise d'escalade, fait l'objet d'un projet d'aménagement touristique et sportif porté par la commune de Sigoyer.

L'enquête de terrain ici présentée propose un focus sur les Pratiques Récréatives de Nature (PRN) comme révélatrices des évolutions socio-environnementales de la montagne de Céüse. La problématique structurant l'analyse est la suivante : Les usages récréatifs contemporains de la montagne de Céüse sont-ils porteurs de rapports au territoire permettant une conciliation entre valorisation socioéconomique, préservation de l'environnement et adaptation au changement climatique ?

Dans un premier temps, il s'agit de caractériser les modes de fréquentation récréatifs de la montagne de Céüse et leur éventuelle évolution depuis la fermeture de la station de ski. Cette première partie permet notamment d'actualiser et de compléter les informations sur le sujet produites par de précédents travaux (Kibler, 2017). Les deux parties suivantes, portent sur des dimensions n'ayant, à notre connaissance, pas ou peu fait l'objet d'enquêtes formalisées sur le sujet en ce qui concerne Céüse. L'analyse porte d'abord sur l'identification et la caractérisation des impacts environnementaux des PRN par leurs pratiquants à Céüse. Puis, sont analysées les attentes et les aspirations des pratiquants concernant l'avenir des structures d'accueil des PRN à Céüse du point de vue de leurs enjeux d'adaptation au changement climatique.

Ce travail demeure un exercice pédagogique réalisé par des étudiant.es en cours de formation encadré.es par une équipe pédagogique associant des enseignant.es-chercheur.es et des professionnel.les.

¹ Le Master GDTM est une **formation interdisciplinaire professionnalisante** dont les enseignements sont dispensés au **Pôle Universitaire de Gap**. L'objectif du Master GDTM est de former des cadres des secteurs privés, publics ou associatifs maîtrisant les problématiques socio-environnementales auxquelles sont confrontées les territoires de montagne.

² Deux orthographes cohabitent sur les cartes IGN et dans la littérature : Céüse et Céüze. Dans le cadre de ce document l'orthographe Céüse est utilisée pour désigner la montagne dans son ensemble ou toute zone de la montagne, hors station de ski. L'orthographe Céüze est utilisée pour désigner la station de ski, dont l'appellation complète est « Station Céüze 2000 ».

Méthodologie

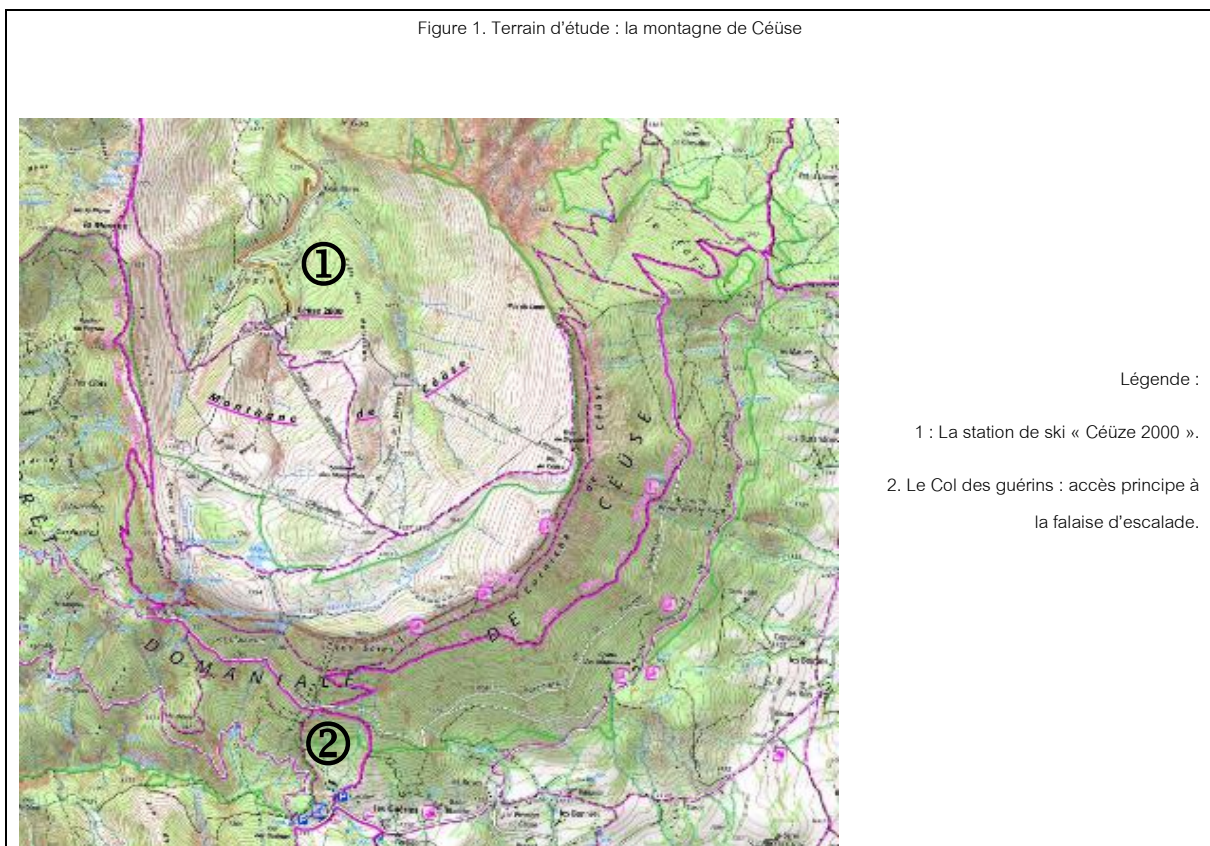
Le travail des étudiants qui s'est déroulé de septembre 2019 à juin 2020 s'est organisé en quatre principales étapes : 1. la phase préparatoire, 2. la période d'immersions de terrain, 3. la réalisation du questionnaire en ligne, 4. l'analyse et les restitutions des résultats.

Menée dans les locaux du pôle universitaire de Gap, la phase préparatoire a été dédiée à la recherche et l'analyse documentaire tout d'abord, puis à la rencontre avec des experts du tourisme de montagne et des acteurs du territoire invités à l'occasion du séminaire « Parole d'acteurs ». La seconde phase s'est déclinée en trois immersions de terrain qui se sont déroulées d'octobre 2019 à janvier 2020. Les étudiants ont ainsi pu aller à trois reprises directement sur le terrain à la rencontre des acteurs institutionnels et économiques du territoire, ainsi que des usagers et riverains. Ses immersions de terrain ont plus particulièrement, mais non exclusivement, mis l'accent sur deux zones à enjeux socio-environnementaux :

1. La station de ski Céüse 2000.
2. Le Col des Guérins qui est le point d'accès principal à la falaise d'escalade de renommée internationale.

Lors des deux premières phases du travail ont été réunis, sous forme de notes et d'enregistrements, les témoignages de : 5 élus locaux (Manteyer, Sigoyer, Veynes), 6 gestionnaires territoriaux, 2 représentants d'associations d'usagers et de riverains, 3 acteurs économiques, 9 pratiquants de PRN. Ces témoignages ont permis aux étudiants de mieux saisir les enjeux environnementaux, économiques et sociopolitiques de la montagne de Céüse. L'analyse de ces témoignages a amené les étudiants à réaliser ensuite un focus sur les Pratiques Récréatives de Nature (PRN).

Figure 1. Terrain d'étude : la montagne de Céüse



La troisième phase du travail a été dédiée à la conception et la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire concernant les PRN à Céüse. L'enquête a été diffusée par internet. Les avantages de ce choix technique résident dans son efficacité et sa rapidité. En quelques semaines ont été renseignés 871 questionnaires. Les limites de ce choix technique sont les biais induits par les effets de réseau sur internet d'une part et, d'autre part, par la fracture

numérique³. Pour minimiser les effets de réseaux, les étudiants ont veillé à diffuser le questionnaire au sein de réseaux très diversifiés de pratiquants de différentes APPN au niveau local, national et international. Le biais induit par la fracture numérique n'a en revanche pas pu être maîtrisé. Pour ce faire, une campagne d'enquête supplémentaire, sur le terrain et à plusieurs périodes de l'année, aurait dû être menée. Les contraintes de calendrier et de budget ne l'ont pas permis. Malgré la diffusion d'un questionnaire en anglais sur les réseaux internationaux de pratiquants de PRN, très peu d'étrangers ont participé à l'enquête. Ces derniers ne seront dès lors pas pris en compte dans l'analyse pour des raisons de rigueur statistique.

La proportion d'hommes ayant répondu au questionnaire est un peu plus élevée que celle des femmes, ces derniers constituant 52,3% de l'échantillon. Toutes les tranches d'âge sont représentées, avec toutefois une majorité de 30 à 59 ans (62,7% des répondants) et une faible présence des 60 ans et plus (14,2% de notre échantillon, alors qu'ils constituent près de 31% de la population française). Concernant l'appartenance sociale des répondants, les cadres sont surreprésentés dans l'échantillon d'enquête, tandis que les ouvriers y sont sous-représentés en comparaison avec la répartition des populations régionales et de France hexagonale (fig. 2).

Figure 2. Comparaison des répartitions des catégories socio-professionnelles

Catégorie	Echantillon	Région Sud**	France hexagonale**
Agriculteurs exploitants	1,42%	0,70%	1,40%
Artisans commerçants et chefs d'entreprise	9,68%	8,00%	6,00%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	35,61%	15,00%	16,20%
Employés	30,84%	31,20%	28,50%
Ouvriers	4,26%	18,40%	21,70%
Profession intermédiaires	18,19%	25,10%	24,80%

Source : Insee, RP2016 exploitations complémentaires

La surreprésentation des moins de 60 ans et des cadres résulte d'au moins de deux facteurs : les inégalités sociales et démographiques d'accès aux outils numériques et aux sports de pleine nature (Gaillard et al. 2015 ; Hoibian et al. 2019 ; Legleye et al. 2019). Pour le premier facteur, il s'agit dès lors d'un biais d'échantillonnage lié à la technique d'enquête en ligne. Tandis que pour le second facteur, il s'agit du reflet des caractéristiques sociales des pratiquants de sports de pleine nature, de surcroît des sports de glisse et de l'escalade, deux loisirs phares de la montagne de Céüse. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, une majorité habite dans le département des Hautes-Alpes (fig.3).

Figure 3. Résidence principale des répondants

	Effectifs	Pourcentages
Communes situées sur la montagne de Céüse et riveraines directes	313	37,49
Gap commune	194	23,23
Région Sud hors 05	112	13,41
France hors Région Sud	101	12,1
Communes de la Communauté de Commune du Buëch Dévoluy et de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance, hors communes de Céüse ET hors GAP	75	8,98
Hautes-Alpes (05) hors ComCom de Céüse	30	3,59

Les habitants des communes situées sur la montagne de Céüse ou sa proximité immédiate ont exprimé un fort intérêt pour l'enquête. Les associations locales ont en effet joué un rôle fort dans la diffusion du questionnaire en ligne. Cette forte implication des habitants du territoire à l'enquête est porteuse de sens. Elle peut en effet être lue comme un désir fort de donner son avis et d'être activement impliqué dans la formulation de projets pour ce territoire. Cette prédominance dans l'échantillon d'un public local est à prendre en compte dans l'analyse des résultats. L'enquête nous informe principalement sur les modes de fréquentation et les discours et attentes d'usagers locaux et, dans une moindre mesure, régionaux et nationaux.

³ La notion de « fracture numérique » exprime les inégalités d'accès à une connexion internet. Ces inégalités peuvent être dues à des facteurs techniques (absence ou défaillance d'une couverture réseau), économiques (difficultés monétaires ne permettant pas de s'équiper) et/ou culturelles (difficultés d'accéder aux compétences nécessaires à l'utilisation d'internet).

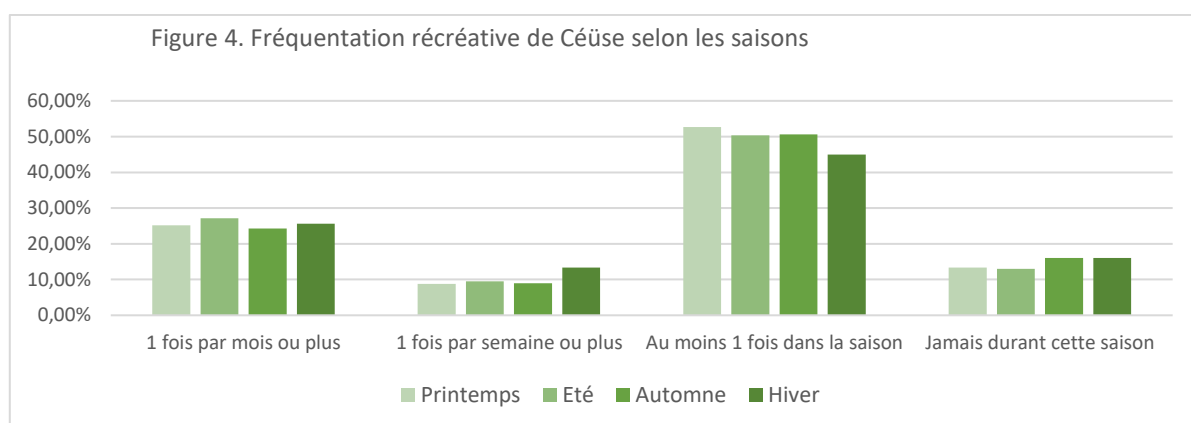
Résultats

Ce document présente un premier niveau d'analyse des résultats de l'enquête par questionnaire, s'appuyant principalement sur des analyses univariées. Les analyses bivariées et multivariées, en cours de finalisation, feront l'objet d'une prochaine publication.

En premier lieu, est proposée une description des différents modes de fréquentation récréatifs de la montagne de Céüse, de leur cohabitation et de leurs enjeux identitaires. Puis, l'analyse porte sur l'estimation de l'impact environnemental de leurs loisirs par les pratiquants. Enfin, une attention particulière est portée aux attentes et opinions des usagers concernant l'avenir de la station de ski Céüse 2000 en contexte d'adaptation au changement climatique.

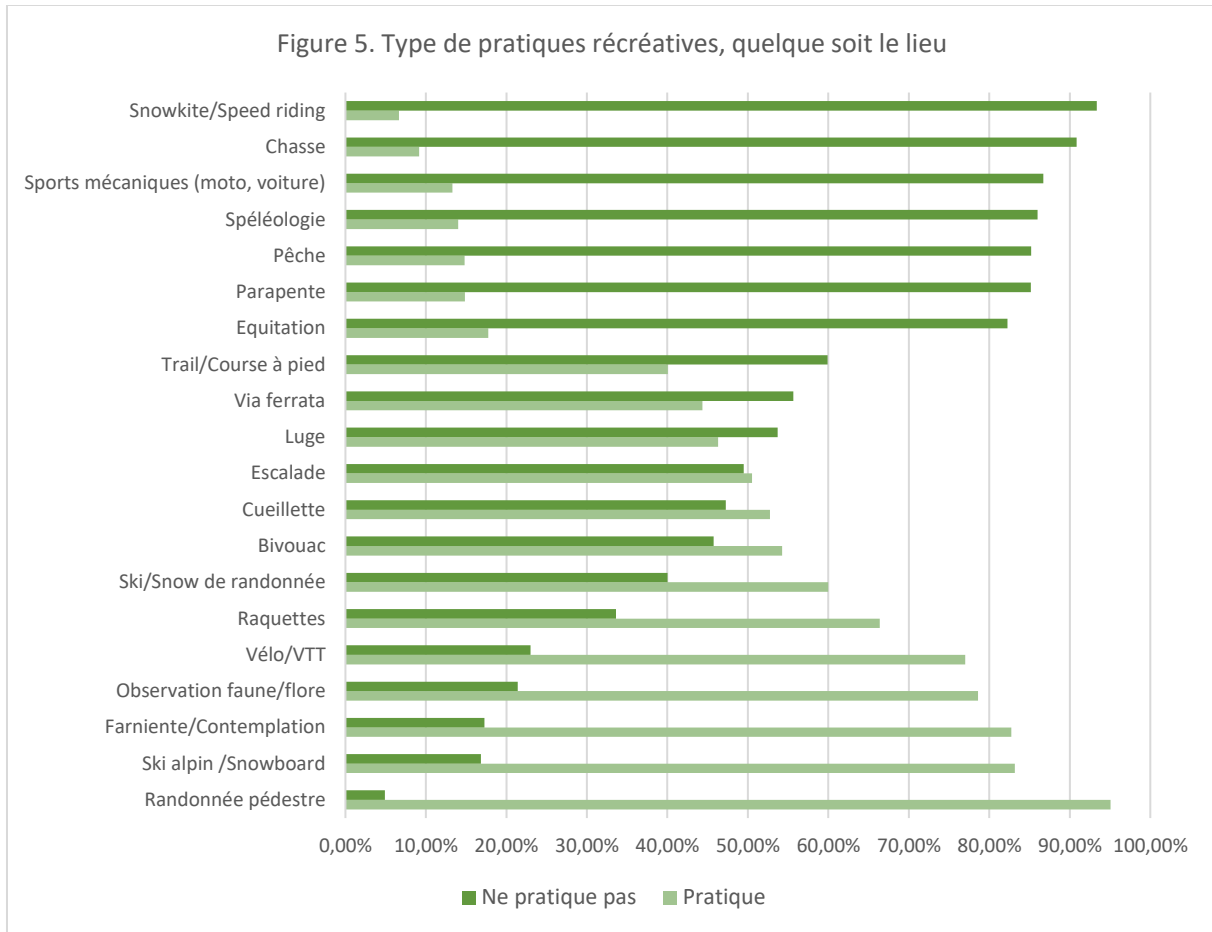
Des usages récréatifs de nature « 4 saisons » diversifiés... tributaires d'un accès motorisé

Pour une grande majorité de l'échantillon (plus de 80%), Céüse est un espace récréatif fréquenté toute l'année (fig.4). L'été et le printemps sont mentionnés par plus de 86% de l'échantillon. L'automne et l'hiver arrivent en seconde position tout en étant fortement mentionnés. En effet, plus de 83% de l'échantillon fréquente Céüse en période non estivale.



Les visiteurs et riverains ayant répondu à l'enquête ont d'ores et déjà en grande majorité un mode de fréquentation « 4 saisons ». Malgré la non-ouverture de la station de ski de Céüse, l'hiver n'est pas une période de mise en veille de la fréquentation récréative de la montagne de Céüse, bien au contraire. La fréquentation récréative « 4 saisons » de Céüse est un état de fait, faisant écho aux actuelles réflexions relatives à l'évolution des loisirs et du tourisme alpin et leur possible affranchissement du modèle de « l'or blanc », centré sur un tourisme hivernal de ski alpin pratiqué en stations équipées de remontées mécaniques (Bourdeau 2009, 2013).

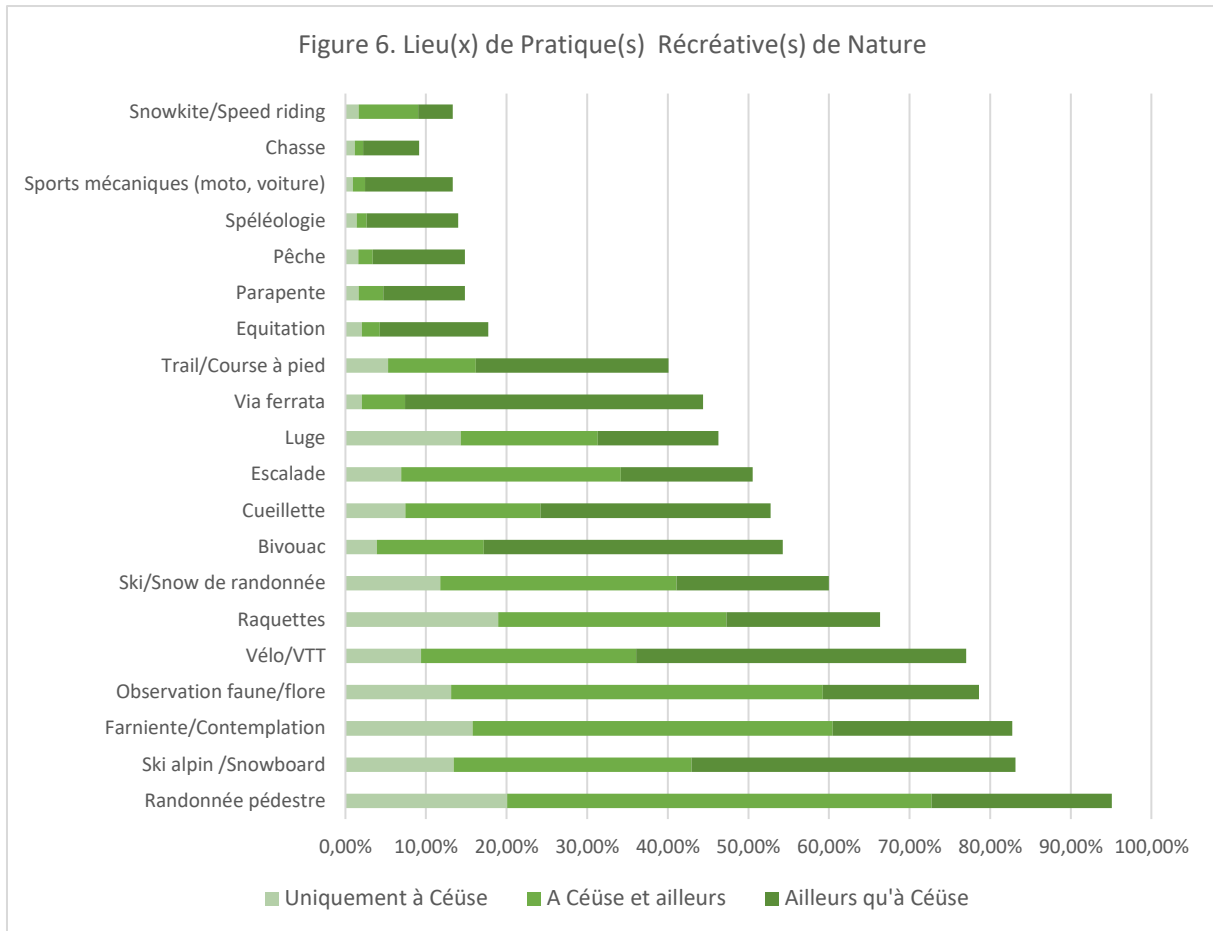
Les activités de loisirs de pleine nature pratiquées par les personnes interrogées sont nombreuses et diversifiées. Certaines sont tout particulièrement plébiscitées, d'autres sont plus confidentielles. Les tendances observées ici confortent les résultats de l'enquête menée par Marine Kibler (2017). De façon générale, quel que soit le site de pratique, la randonnée pédestre est mentionnée par 95% de l'échantillon, vient ensuite le ski alpin et le snowboard mentionnés par 83% des répondants, le vélo/VTT avec 77% de pratiquants (fig. 5). Les forts taux de pratique de la randonnée en raquettes ou à ski sont à souligner, avec respectivement 66% et 60% de pratiquants au sein de l'échantillon. Les activités moins physiques et/ou plus tournées vers l'attention aux paysages et aux espèces animales et végétales sont elles aussi plébiscitées, avec 83% des répondants mentionnant le farniente et la contemplation ainsi que 79% mentionnant l'observation de la faune et la flore. Si la chasse et la pêche sont peu pratiquées par les enquêtés, en revanche, un peu plus de la moitié (52%) disent pratiquer la cueillette.



Pour certaines activités, les enquêtés tendent à avoir une préférence pour d'autres sites de pratique que la montagne de Céüse (fig. 6). Tel est le cas du ski de piste et du vélo/VTT. Concernant le ski de piste, ceci est à imputer à la non-ouverture de la station Céüse 2000. Concernant le vélo, un tel résultat est moins évident. La montagne de Céüse est en effet dotée d'itinéraires de VTT balisés. Elle est aussi fréquemment traversée par un raid de VTT renommé (#sunnysingletrack, les chemins du soleil (<https://www.raid-vtt.fr/>)). Deux hypothèses explicatives de la faible présence du VTT à Céüse peuvent être proposées. La première concerne un besoin d'amélioration de la stratégie communicationnelle concernant les itinéraires de VTT, confortant les préconisations de Kibler (2017). La seconde concerne le type de pratiquants actuels et potentiels. D'un côté, le VTT non électrique en terrain de montagne peut être très rapidement sélectif en termes de difficulté physique et technique. De l'autre, le VTT électrique permet de pallier ce coût d'entrée physique, mais demeure, pour sa part, sélectif en termes de coût économique (Fichou, 2019).

Pour d'autres activités, en revanche, la montagne de Céüse apparaît comme un lieu de prédilection, soit comme site exclusif de pratique ou, plus souvent, en association avec la fréquentation d'autres espaces. Tel est le cas de la randonnée, dont 20% des enquêtés disent s'y adonner uniquement à Céüse et 53% à Céüse tout aussi bien qu'en d'autres lieux. La randonnée pédestre est de façon générale l'activité de loisir sportif la plus pratiquée en montagne (www.sportsdenature.gouv.fr).

Concernant une des activités emblématiques du site, l'escalade, la moitié des répondants déclare pratiquer ce sport/loisir. Rares sont les pratiquants s'adonnant à cette verticalité sur le seul site de Céüse (7% de l'échantillon). Inversement, la proportion ne pratiquant jamais à Céüse est à souligner, concernant en effet 16% des répondants. Lors des entretiens exploratoires, l'argument de l'exigence des secteurs d'escalade en termes de difficulté et d'engagement (espacement entre les points d'équipement) était récurrent. Soulignons que cet argument historiquement fondé pourrait progressivement être nuancé du fait d'une prise en compte de ces difficultés dans les actuels travaux de rééquipement des voies d'escalade.



Enfin, il convient de souligner le succès de la montagne de Céüse auprès des pratiquants de sports hivernaux sans remontées mécaniques (fig. 7 et 8). Les deux tiers des enquêtés déclarent pratiquer les raquettes à neige, 28% pratiquent ce loisir tout aussi bien à Céüse que sur d'autres sites et 19% uniquement à Céüse. Ceci s'observe aussi, dans des proportions proches, pour la pratique du ski (ou snowboard) de randonnée, avec 60% de pratiquants, 12% uniquement à Céüse et 29% à Céüse tout aussi bien qu'en d'autres lieux. Vient ensuite la pratique de la luge, mentionnée par 46% des répondants. La luge est pratiquée à Céüse uniquement pour 14% des répondants et, à Céüse comme ailleurs, par 17% d'entre eux. Les observations sur le terrain ont permis d'identifier deux principales façons de faire de la luge à Céüse. Celle qui semble la plus fréquente est une pratique familiale à destination des enfants et des adolescents. Ont aussi été rencontrés des randonneurs à pied ou en raquettes qui utilisent la luge pour la descente, pouvant s'élancer du Pic de Céüse jusqu'au pied de la station Céüse 2000. De façon générale, la pratique du Snowkite demeure relativement confidentielle (13% de l'échantillon). Proportionnellement à sa faible pratique, sa présente n'en est pas moins notable sur le plateau de Céüse (9% de l'ensemble des répondants).



Figure 7 : Snowkiter longeant un téléphérique à l'arrêt de la station Céüse 2000
Dimanche 23 décembre 2018

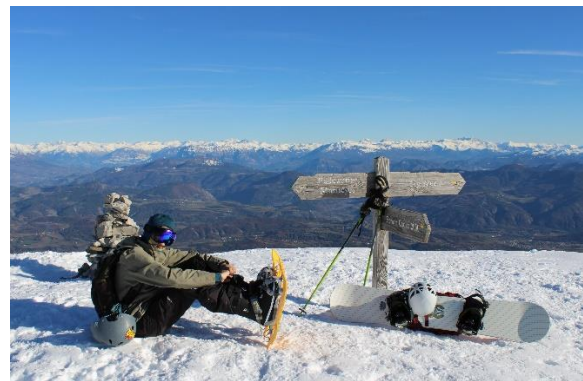


Figure 8 : Pic de Céüse
Montée en raquette, descente en snowboard
Dimanche 8 décembre 2019

Ainsi, malgré la non-ouverture de la station de ski depuis deux saisons, le plateau de Cézûse est largement investi par des usagers hivernaux. Lors de témoignages recueillis sur le terrain, ces derniers mentionnent plusieurs attraits du site, tels que sa proximité, sa faible exposition aux avalanches, la diversité des itinéraires et de leur niveau de difficulté, la beauté des paysages, et, nous y reviendrons, l'attachement au lieu. Ainsi, s'y croisent des randonneurs débutants, expérimentés, des compétiteurs, des groupes accompagnés, des familles et groupes amis, des pratiquants solitaires, des associations de snowkiters, des groupes d'adolescents ... (Figures 9 et 10).

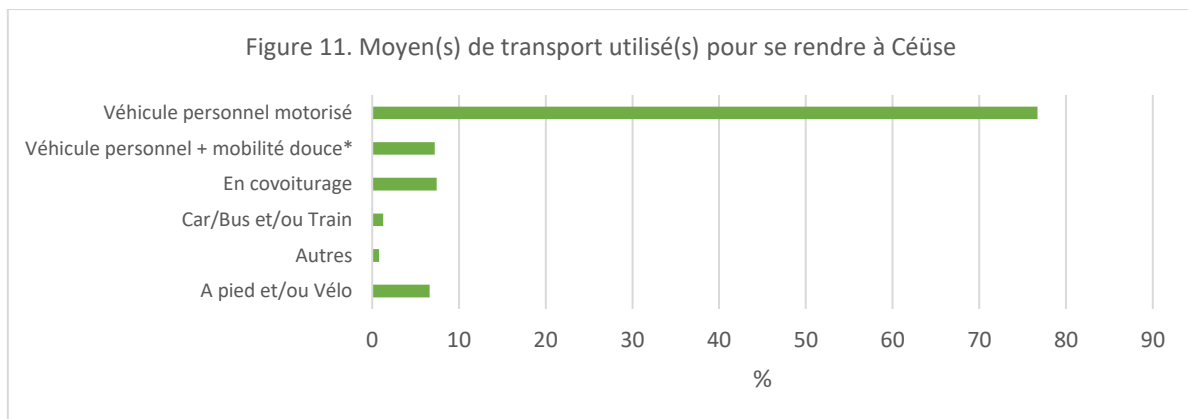


Figure 9 : Un groupe accompagné chausse ses raquettes au pied d'un télésiège à l'arrêt de la station Cézûse 2000
Samedi 11 janvier 2020



Figure 10 : Au premier plan trois randonneurs à ski. Au second plan un enfant et un adulte l'accompagnant pour une descente en luge. En arrière-plan, le parking de la station de ski Cézûse 2000
Samedi 11 janvier 2020

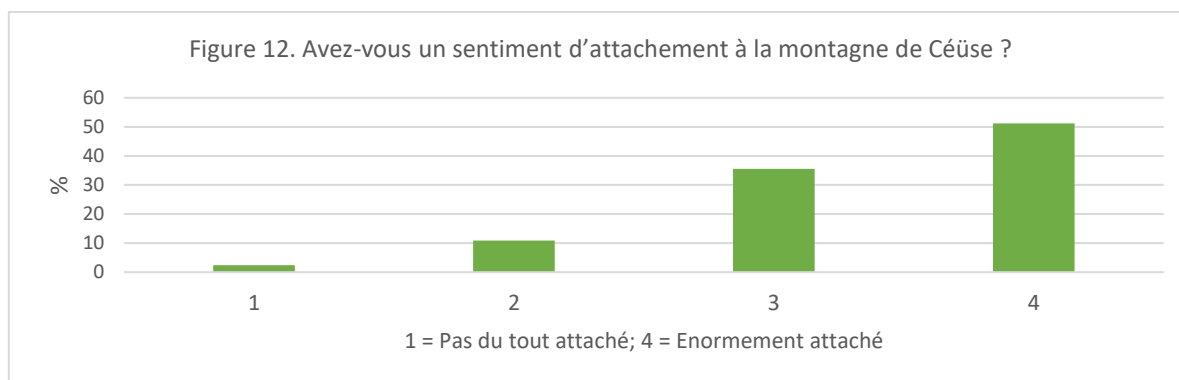
Quel que soit leur saison de prédilection et leur type d'activité, les personnes interrogées se rendent à Cézûse très majoritairement avec un véhicule motorisé (fig. 11). Le véhicule personnel prédomine, comme seul mode de transport (77% des répondants), ou bien, en association avec un mode de transport plus doux (à pied, en vélo, en transport en commune) pour 7% des répondants. Le covoiturage est mentionné par un peu plus de 7% des répondants. Ce faisant, les usagers de Cézûse s'inscrivent dans une tendance générale concernant le recours à la voiture pour se rendre sur son lieu de loisir (Schlich et al. 2004).



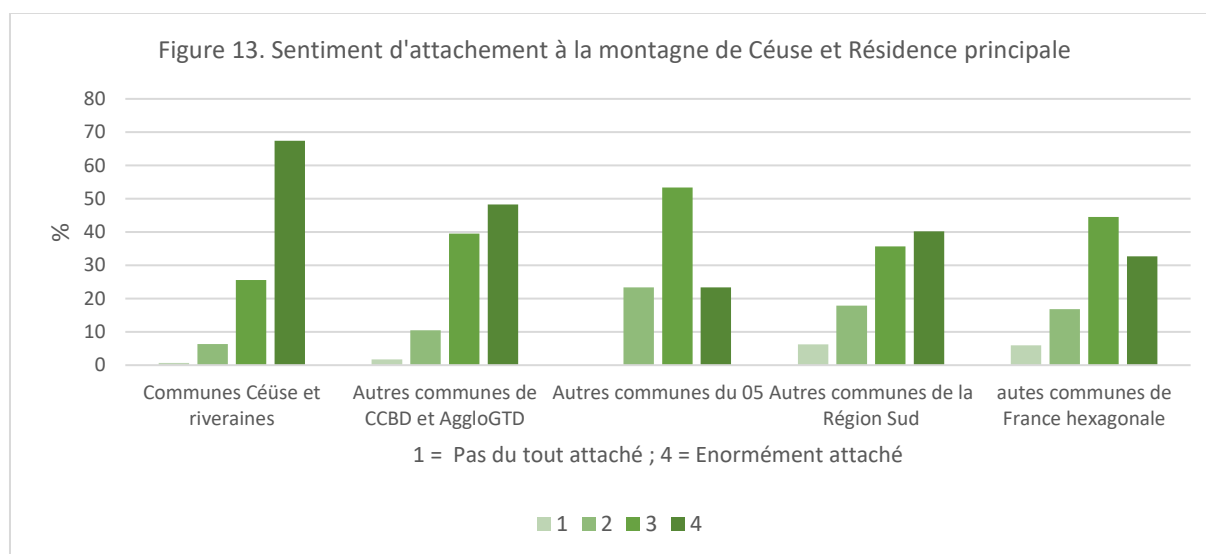
Lors des entretiens, les usagers mentionnaient la faible desserte de Cézûse par les transports en commun, sinon l'absence totale de desserte pour certains secteurs, telle la station de ski Cézûse 2000. Certains se souviennent avec nostalgie de la navette qui montait jusqu'au pied des pistes, mais qui n'est plus en service depuis plusieurs années. La faible offre de transports en commun n'est pas l'unique cause de la prédominance de l'utilisation de la voiture individuelle. La littérature sur le sujet rapporte un processus multifactoriel, dans lequel l'ancrage des habitudes constitue une pierre angulaire (Schwanen et al., 2012).

Un attachement fort au lieu et peu de conflits d'usages

L'expression d'un fort attachement à la montagne de Cèüse prédomine parmi les répondants (fig. 12). Près de 87% d'entre eux se positionnent sur les niveaux 3 ou 4 de l'échelle qui leur était proposée. Ce fort lien d'attachement à la montagne de Cèüse peut, en partie, s'expliquer par la constitution de l'échantillon au sein duquel prédominent les usagers locaux.



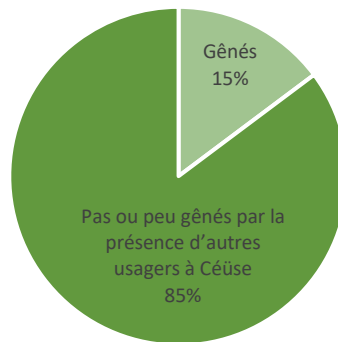
Ainsi, plus les répondants habitent à proximité de la montagne de Cèüse, plus ils tendent à exprimer un sentiment d'attachement élevé (fig. 13). Le rôle actif des associations locales dans la diffusion du questionnaire en ligne a pu induire une relative surreprésentation d'usagers particulièrement attachés au lieu.



Rares sont les répondants n'exprimant pas ou peu d'attachement à Cèüse. Certes, les habitants des communes constituant la montagne de Cèüse et ses environs immédiats sont les plus enclins à exprimer les niveaux d'attachement les plus forts. Les résidents plus lointains ne sont pas pour autant dénués d'un certain attachement à Cèüse qui a pu, d'ailleurs, contribuer à motiver leur participation à l'enquête.

« Communiant » dans ce fort lien d'attachement, les répondants sont aussi enclins à déclarer de faibles niveaux de gêne concernant les situations de cohabitations entre usagers de Cèüse. Ainsi, près de 85% des répondants considèrent ne pas être gênés, ou peu, par la présence d'autres usagers de Cèüse, qu'ils s'agissent de pratiquants de loisirs ou bien d'activités productrices, tel l'agropastoralisme (fig. 14).

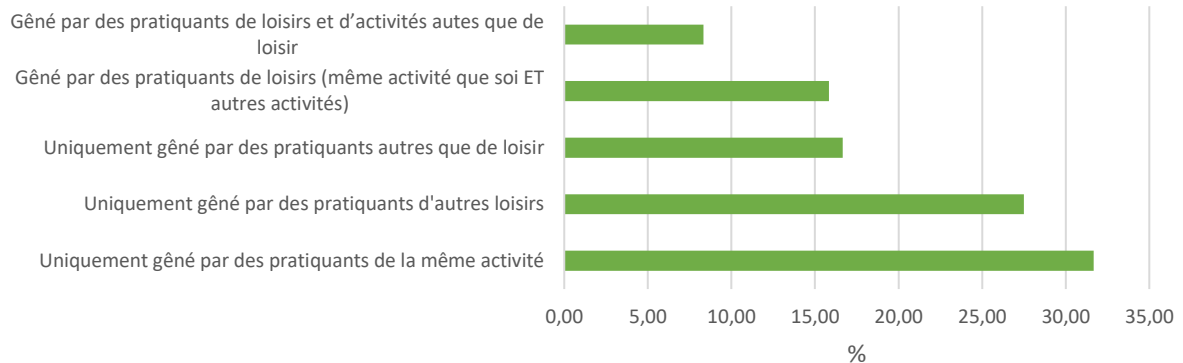
Figure 14. Lorsque vous pratiquez des activités de loisirs à Céüse, vous arrive-t-il d'être gênés par la présence d'autres usagers ?



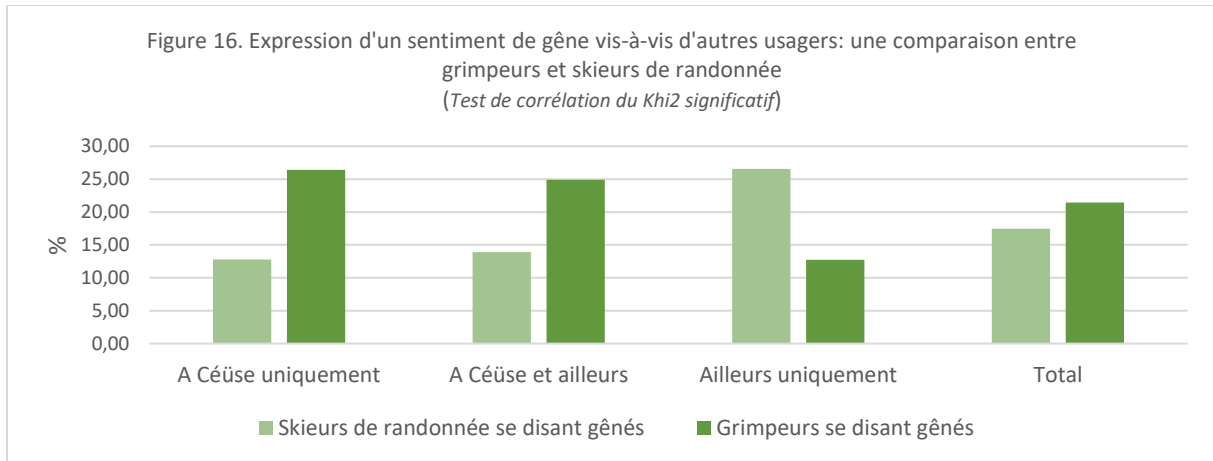
Ce taux particulièrement élevé de personnes déclarant ne pas être gênés, ou peu, par d'autres usagers est à souligner, en comparaison avec d'autres territoires (Deldrève et Michel, 2019 ; Torre et al. 2016 ; Corneloup, 2004). L'hypothèse proposée est que le site n'aurait pas atteint son niveau de saturation, sa « capacité de charge sociale » (Manning, 2007), favorisant de ce fait des cohabitations bienveillantes entre usagers. Les observations de terrain menées régulièrement tout au long de l'année tendraient à corroborer cette hypothèse, hormis pour le secteur du Col des Guérins.

Parmi les 120 répondants évoquant des situations de gêne, les cas de figure les plus mentionnés sont la gêne induite par des pratiquants de loisirs (près de 82% des répondants) (fig. 15). Il convient de souligner que ces gênes seraient en premier lieu causées par des pratiquants de la même activité que le répondant, uniquement (32%), ou associées à d'autres loisirs (16%), ou encore, mais moins fréquemment, à d'autres activités que les loisirs (8%).

Figure 15. Origine de la gêne
(% sur les 120 répondants se déclarant gênés)

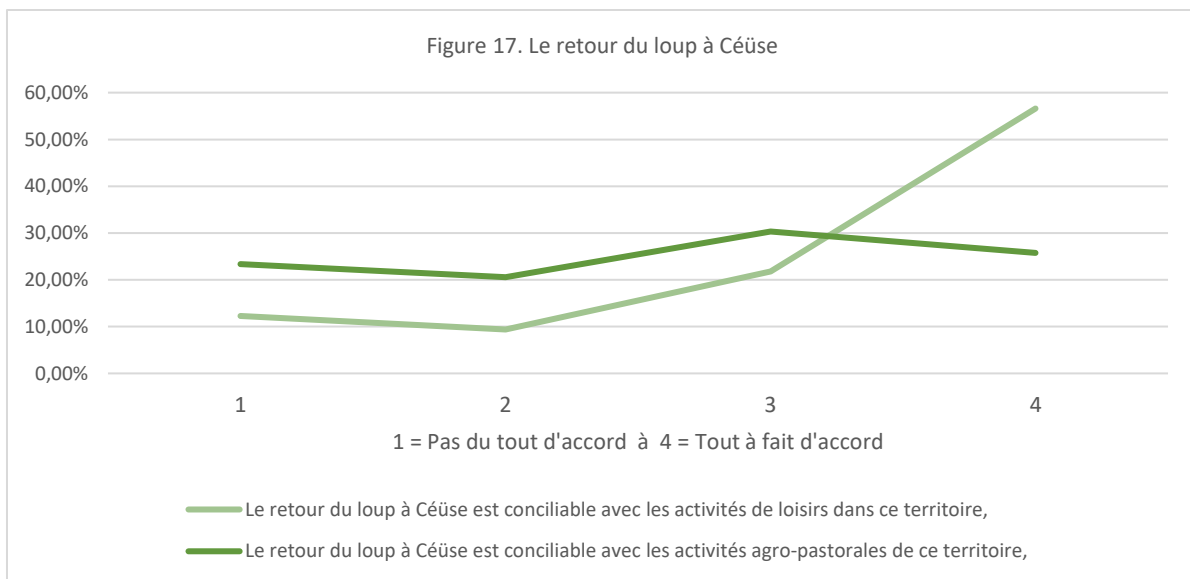


Toutes proportions gardées, les grimpeurs tendent à être plus enclins que les autres pratiquants à se dire gênés par la présence d'autres usagers (près de 21% d'entre eux). Ce constat s'observe quel que soit le lieu de pratique de l'escalade des répondants, mais Céüse est plus particulièrement mentionné. Ainsi, près de 13% des grimpeurs de l'échantillon pratiquant uniquement ailleurs qu'à Céüse se déclarent gênés par d'autres grimpeurs. Ils sont 25% parmi ceux pratiquant à Céüse et Ailleurs, et 26% parmi ceux ne pratiquant qu'à Céüse (fig. 16).



Une mise en regard entre le sentiment de gêne exprimé par les grimpeurs et les pratiquants du ski de randonnée donne à voir un jeu de miroir. Les skieurs de randonnée sont, dans l'ensemble, moins enclins que les grimpeurs à exprimer un sentiment de gêne causé par les autres usagers (17% d'entre eux). Ce sentiment de gêne s'observe davantage chez les randonneurs à ski hors Céüse (27%) que chez ceux pratiquant à Céüse comme ailleurs et, moins encore, chez ceux pratiquant uniquement à Céüse.

Les usagers interrogés se disent aussi sereins concernant leur possible cohabitation avec un autre occupant des lieux, le loup. En effet, 78% des répondants se disent d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le retour du loup à Céüse soit conciliable avec les activités de loisirs (fig. 17).



En revanche, les répondants sont davantage partagés quant à la possible conciliation entre le retour du loup à Céüse et les activités agro-pastorales. Ils sont 44% à considérer le retour de ce mammifère comme pas ou difficilement conciliable avec l'agropastoralisme et 56% à croire pleinement ou avec réserve à cette conciliation.

Protection de l'environnement et Pratiques Récréatives de Nature à Céüse

La montagne de Céüse ne fait pas partie des parcs naturels, nationaux ou régionaux, du département. Elle abrite en revanche une zone Natura 2000, constituant un des quatre secteurs du site « Céüse - Montagne d'Aujourd'hui - Pic de Crigne - Montagne de Saint-Genis » (fig. 18). L'enquête donne à voir une relative faible connaissance de l'existence de cet espace naturel protégé (fig. 19).

Figure 18. : (Source <http://hautes-alpes.n2000.fr>)

CEÛSE - MONTAGNE D'AUJOUR - PIC DE CRIGNE - MONTAGNE DE SAINT-GENIS

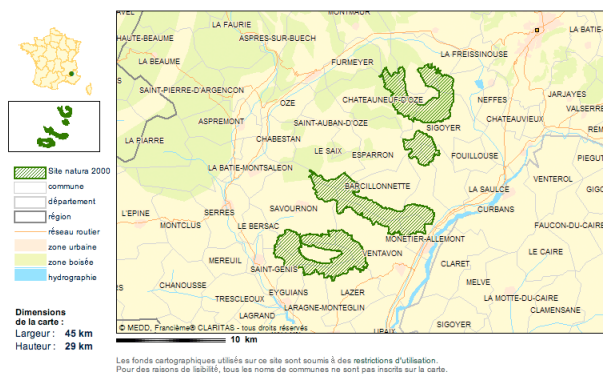
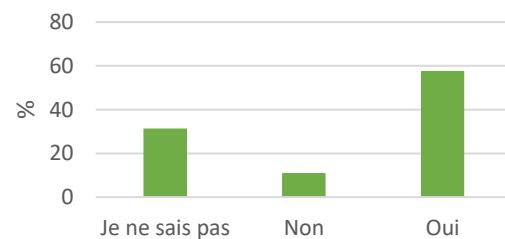


Figure 19: Selon vous, la montagne de Céüse comporte-t-elle des espaces naturels protégés?



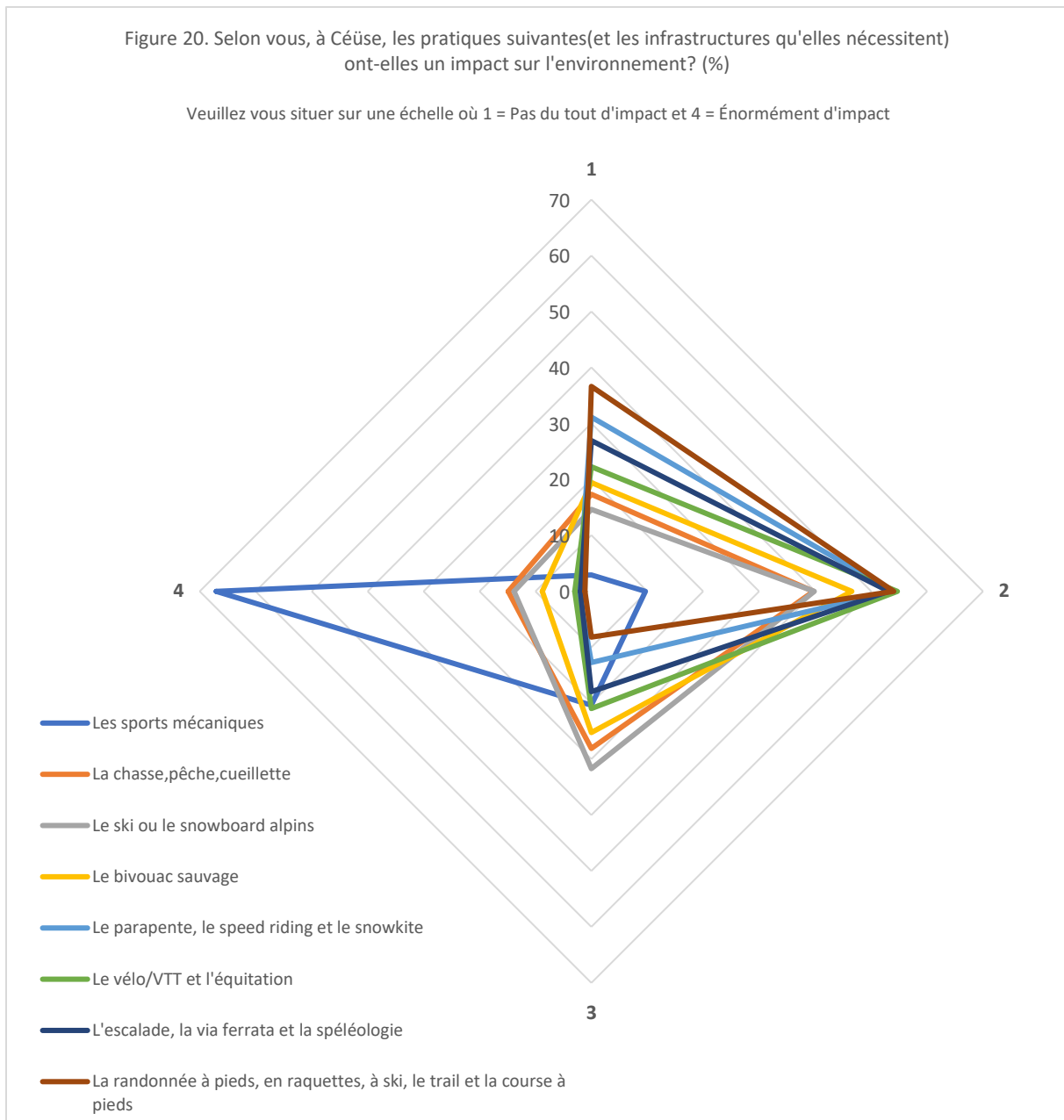
Près de 11% de l'échantillon déclare qu'il n'y a pas d'espaces naturels protégés à Céüse. Une modeste majorité (58%) des répondants mentionne l'existence d'espaces protégés sur la montagne de Céüse et presque un tiers (31%) préfère ne pas se prononcer. Ce dernier type de réponse peut être interprété comme le fait que les répondants n'ont pas l'information sur le sujet, mais considèrent que la présence d'espaces protégés à Céüse appartient au champ des possibles.

A ce titre, la question de l'impact environnemental des Pratiques Récréatives de Nature et des infrastructures qu'elles nécessitent mérite d'être soulevée, qu'il s'agisse ou non d'espaces institués en parcs ou réserves naturels. Comme le stipule la nouvelle signalétique indiquant les délimitations des parcs naturels français : « *Partout ailleurs, la nature mérite aussi votre attention* ». C'est dans cette logique que les usagers ont été interrogés sur leur avis concernant l'impact des principaux types de PRN⁴ présentes à Céüse (fig. 20).

Loin devant, les sports mécaniques sont particulièrement décriés pour leur impact environnemental (67% des répondants choisissent le niveau 4, le plus élevé de l'échelle proposée, et 20% le niveau 3). Cette forte proportion de discours critiques peut s'expliquer par le profil de l'échantillon où prédominent les diplômés du supérieur et les pratiquants de loisirs non motorisés. Comme le donne à la voir la récente controverse gapençaise sur le sujet, la même question posée aux supporters du Rallye de Monte-Carlo, pourrait obtenir des réponses différentes.

Bien loin derrière, arrivent les activités de chasse, pêche, cueillette et le ski alpin, considérées comme « énormément impactants » sur l'environnement respectivement pour près de 15% et 14% de l'échantillon. Le bivouac, pour sa part, est considéré comme « énormément impactant » pour près de 9% de répondants.

⁴ Le choix méthodologique de regrouper les PRN en quelques grandes « familles » avait pour objectif de ménager la patience des répondants face à un questionnaire déjà relativement long. Certaines nuances peuvent avoir été ainsi perdues. Néanmoins, des tendances fortes peuvent être dégagées.



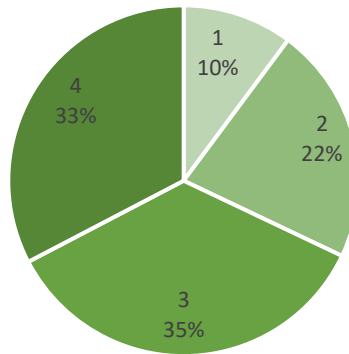
Les autres types d'activités donnent lieu à des profils de réponses relativement homogènes. Leur sont principalement attribués des impacts environnementaux nuls ou faibles (groupes d'activités de type « randonnée » et « parapente ») ou faibles à moyens (groupe « vélo ») ou bien encore nuls à moyens (groupe « escalade »).

Ainsi, deux grands niveaux d'éco-compatibilité perçue se dégagent de façon presque majoritaire des réponses des usagers de Céüse. Le premier type de PRN, dont l'impact environnemental est considéré comme significatif regroupe des activités consommatrices d'énergie fossile, marquant visiblement le paysage de leurs structures, induisant des nuisances sonores et/ou des pressions de prélèvement/dérangement sur la faune et la flore. Le second type de PRN, considéré par les répondants comme pas, peu ou moyennement impactant pour l'environnement à Céüse, regroupe des activités associées à des infrastructures plus légères, moins visibles, moins bruyantes.

L'aménagement du Col des Guérins et la régulation de la pratique de l'escalade

En janvier 2020, période à laquelle l'enquête a été diffusée en ligne, le projet d'aménagement du col de Cèuze porté par la municipalité de Sigoyer était acté. Bien que confirmé et en cours, le projet de réaménagement du Col des Guérins est peu connu par les personnes ayant répondu à l'enquête. Elles sont 74% à dire ne pas en avoir entendu parler. Néanmoins, une fois que le projet leur était succinctement présenté de la façon suivante : « réorganisation des parkings, construction de sanitaires et d'espaces de loisirs », les personnes interrogées adhéraient majoritairement à l'idée, 68% choisissant les deux niveaux les plus élevés de l'échelle d'adhésion proposée (4 ou 3) (fig. 21).

Figure 21. Êtes-vous favorable à un tel projet d'aménagement au Col des Guérins?
Pourriez-vous vous situer sur une échelle où 1= Pas du tout favorable et 4 = Tout à fait favorable



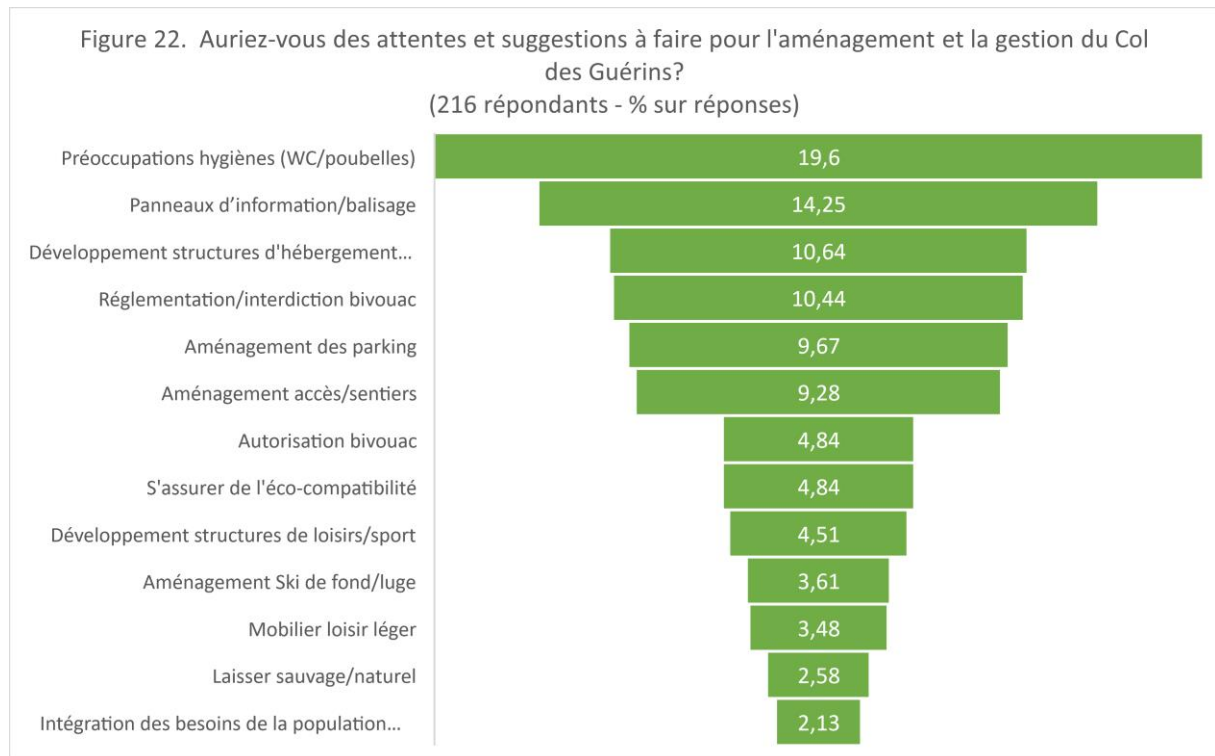
Une question ouverte permettait aux enquêtés d'exprimer leurs attentes et suggestions concernant l'aménagement et la gestion du col des Guérins. Ils sont 216 à s'être exprimés à ce sujet. Les réponses recueillies ont été recodées en 13 modalités (fig. 22). Les considérations sanitaires, avec des demandes d'installation ou l'ajout de poubelles et de WC, sont les plus fréquentes (19,6% des réponses). La mention explicite de toilettes sèches est récurrente, révélatrice d'un certain souci environnemental de la part des répondants.

De telles préoccupations environnementales se retrouvent aussi directement ou indirectement dans les demandes de panneaux d'information naturalistes et de balisage des sentiers (14,25%), d'installation de mobilier léger de loisir (3,48%), d'attentes en termes d'éco-compatibilité du projet (4,84%), voire, pour les puristes, un désir de laisser le site entièrement « sauvage et naturel » (2,58%), soit en tout 25,15% des réponses. Un répondant, par exemple, constate et propose : « *Le charme du lieu tient à son éloignement, propice à des activités nature. Pourquoi en faire un espace de loisirs et le bétonner ? Si le projet doit se faire, qu'il soit discret et s'intègre parfaitement au site. Il serait extrêmement dommage d'avoir un parking à camping-car au Col des Guérins avec aire de jeux pour enfants et snack-frites !!* »

D'autres propositions s'inscrivent dans une vision plus aménagiste, avec la demande de davantage de structures d'hébergement (10,64%) et de loisirs (4,51%). Des envies de buvettes et snack sont exprimées. Un répondant considère que « *les Jeunes ne sont plus attirés par la montagne en hiver* » et propose dès lors de développer des outils de « *réalité virtuelle, snow dragon boat ...* », une seule personne appelle de ses vœux « *l'installation d'un téléphérique pour relier le plateau de Aiguebelle à Cèuze* ».

D'autres propositions s'inscrivent à mi-chemin entre « ménagement »⁵ et « aménagement » des lieux, tel ce répondant se disant « *très favorable à l'aménagement/gestion du Col des Guérins, nous appréc[ant] des aires de pique-nique, jeux pour enfants, circuit sport comme aux Aygaux près de Veynes, toilettes publiques, petit restaurant (crêpes, chocolat chaud en journée), circuit vélo..., circuit botanique, petit jardin alpin, vente cartes postales... ».*

L'aménagement des parkings et des accès est parmi les suggestions les plus fréquentes (avec respectivement 9,67% et 9,28% des réponses, soit 18,95% en tout). L'un des répondants insiste tout particulièrement demandant de « *Prévoir beaucoup de stationnement aux Guérins...l'été il peut y avoir 300 à 400 personnes là-haut, donc beaucoup de voitures en bas. Le projet tel qu'il est parti ne prévoit à mon sens pas assez de parking, c'est presque un champ qu'il faudrait pour le stationnement ».*

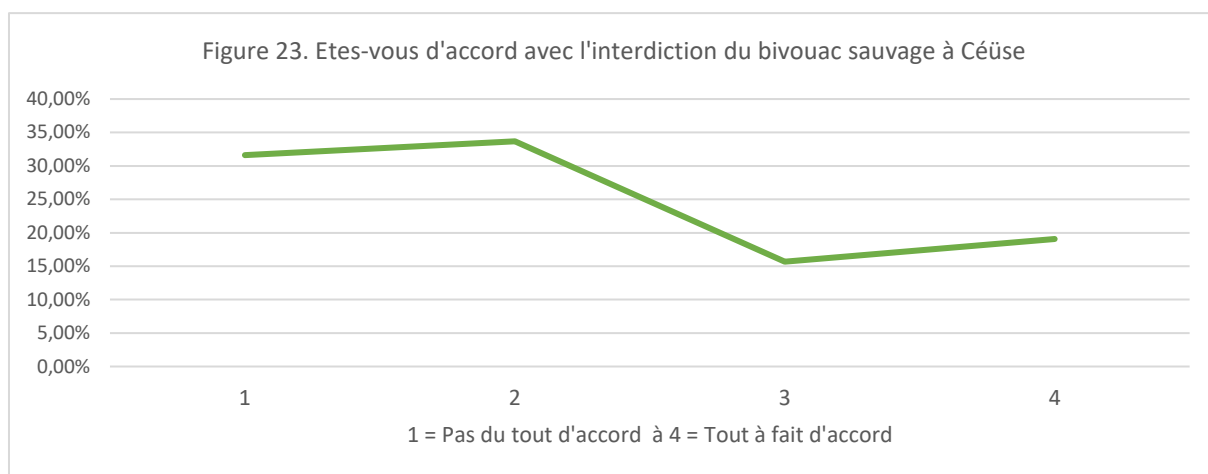


Un type de suggestion mérite d'être mentionné, malgré sa faible fréquence d'occurrence (2,13% des réponses). Il s'agit de la prise en compte de la population locale et du développement du village de Sigoyer. Cette personne défend, par exemple, un projet au cœur du village, au service des enfants : « *Ok pour l'aménagement du parking et de toilettes sèches mais non à la maison de la montagne et oui au mur d'escalade mais dans le village contre la boulangerie pour que les enfants de l'école puissent pratiquer l'apprentissage de l'escalade sur le temps scolaire c'est une activité extrêmement enrichissante pour les enfants, confiance en soi, concentration entre autres bienfaits ».* Un autre répondant résume ainsi ses attentes : « *Que cela soit fait en respectant la nature, la faune, la flore et les habitants de Sigoyer ».*

Enfin, le Bivouac est mentionné dans 15,28% des réponses. Les demandes d'interdiction ou de régulation des actuelles pratiques de bivouac prédominent parmi les suggestions de gestion et d'aménagement du Col des Guérins (10,44%). Les suggestions spontanées d'autorisation du bivouac sont plus rares (4,84% des réponses). Ce répondant introduit une nuance entre bivouac et camping sauvage : « *Et le camping sauvage...s'il est "interdit", faire respecter la réglementation car si les grimpeurs voient "interdit" et comprennent « toléré », les camions continueront de squatter plusieurs semaines le même parking. Attention à faire une distinction entre bivouac sauvage (tellement discret et respectueux que l'on ne voit pas de traces après passage) et camping sauvage sur les parkings (comme des sauvages, papier toilettes, poubelles par terre... !)* ».

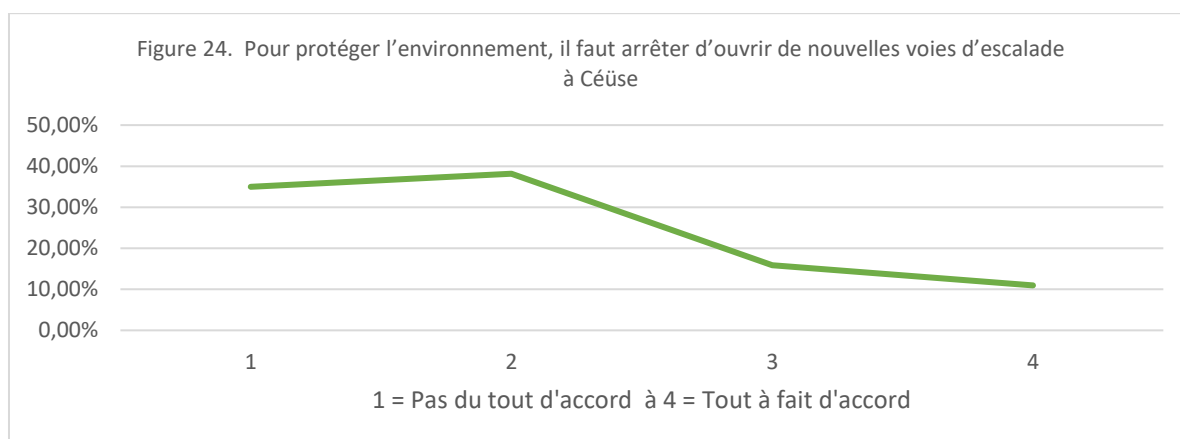
Rappelons toutefois que cette question ouverte concernant les suggestions d'aménagement du Col des Guérins n'a été renseignée que par 216 personnes, soit environ un quart de l'échantillon total. A ce titre, lorsque la question du Bivouac est explicitement posée à l'ensemble de l'échantillon, la tendance tend à s'inverser au profit d'une tolérance, sinon d'une défense, du Bivouac à Cécuse (Fig. 23).

⁵ La formule « *ménagement de la nature* » revient à Michel Marié (1989).



L'interdiction totale du Bivouac ne fait pas l'unanimité. La tolérance à l'encontre de ces pratiques de bivouac tend à l'emporter de façon plus ou moins affirmée par une majorité des répondants (1 et 2 sur l'échelle d'adhésion soit respectivement 31,59% et 33,68% des répondants).

Ainsi, les préoccupations environnementales exprimées sous différentes formes par les enquêtées tendent à s'inscrire dans une logique de cohabitation entre les activités humaines récréatives et la nature. Les réponses recueillies concernant l'équipement des voies d'escalade s'inscrivent dans cette logique (fig. 24).

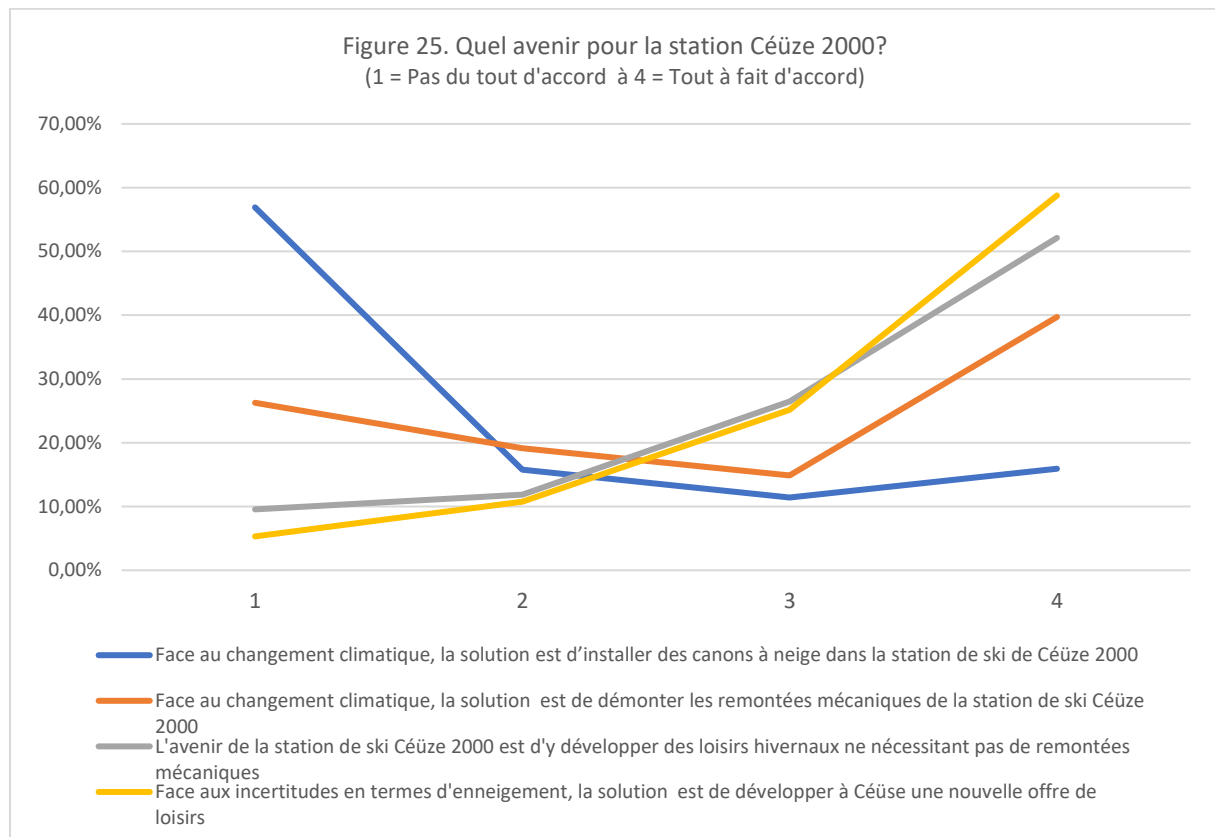


La proposition « pour protéger l'environnement, il faut arrêter d'ouvrir de nouvelles voies d'escalade à Céüse » recueille une majorité d'oppositions (35% des répondants) ou d'avis réservés (38%). L'adhésion totale à cette proposition ne recueille que 11% des réponses et l'adhésion modérée, 16%. Ainsi, à Céüse, comme en d'autres espaces récréatifs de montagne, l'attention portée à la nature par les pratiquants n'est pas pour eux synonyme de renoncement au développement de leurs activités sportives (Perrin-Malterre et Chanteloup, 2018).

Les attentes et opinions concernant l'avenir de la station de Céüze 2000

Lors de la réalisation de l'enquête, les remontées mécaniques de la station de ski Céüze 2000 étaient à l'arrêt depuis deux saisons. En revanche, la question de la non-réouverture de la station de ski Céüze 2000 était encore en suspens. L'annonce officielle de la non remise en activité des remontées mécaniques a été faite quelques semaines après la fin du recueil des données de notre enquête.

Lors de la phase de rencontre avec les acteurs du territoire et de réalisation d'entretiens exploratoires, nos interlocuteurs appelaient de leurs vœux la redynamisation de la station Céüze 2000. Certains exprimaient une nostalgie vis-à-vis de la station de ski alpin et proposaient une réouverture, voire un développement, des remontées mécaniques. D'autres prônaient en revanche la reconversion du site au profit d'une autre façon de pratiquer cet espace récréatif. C'est sur la base de ces témoignages qu'ont été formulées les quatre questions posées lors de l'enquête en ligne (fig. 25).

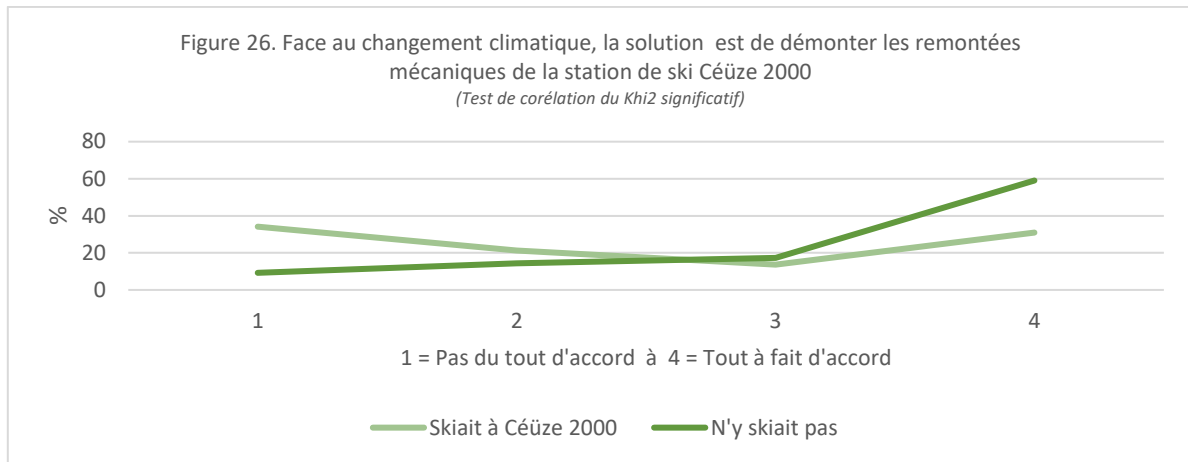


Parmi les répondants à notre enquête en ligne, le recours aux canons à neige comme solution technique pour pallier les irrégularités d'enneigement aggravées par le changement climatique ne fait pas l'unanimité. Un total désaccord est exprimé par plus de la moitié des répondants (57%), et ils sont 16% à exprimer aussi leur réticence, tout en étant plus modérés. Seulement 16% des répondants se déclarent tout à fait d'accord avec la solution « canons à neige » et 11% expriment une adhésion plus modérée à cette idée.

Les avis sont en revanche davantage partagés concernant le démontage des remontées mécaniques. Une majorité relative des répondants (près de 40%) se dit « tout à fait d'accord » avec l'idée que « face au changement climatique, la solution est de démonter les remontées mécaniques de la station de ski Céüze 2000 ». Et, 15% y adhèrent plus modérément. Inversement, près d'un quart des répondants affirment un total désaccord vis-à-vis du démontage des remontées mécaniques de Céüze 2000 (26%). Ils sont 19% à y être plus modérément opposés.

Le fait d'avoir skié dans la station Céüze 2000 alors qu'elle était en fonctionnement tend à influencer le degré d'adhésion au principe d'un démontage des remontées mécaniques (fig. 26). Les répondants ayant skié à Céüze 2000 tendent davantage que les autres à s'opposer au démontage des remontées

mécaniques. Et inversement, les répondants n'ayant pas skié à Cézûze lorsque la station était en activité sont davantage enclins à adhérer au principe d'un démontage des remontées mécaniques. L'effet « nostalgie » observé par Marine Kibler (2017) perdue ainsi pour une partie des répondants.



Pour leur part, les solutions tournées vers la recherche de nouvelles offres de loisirs sont plébiscitées par la majorité des répondants. Ainsi, prêt de 59% sont tout à fait d'accord avec le développement d'une nouvelle offre de loisirs à Cézûze en réponse aux incertitudes d'enneigement et 25% sont d'accord, soit en tout prêt de 84%. Dans des proportions légèrement moindres (prêt de 79%), une majorité des répondants est d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que « l'avenir de la station de ski Cézûze 2000 est d'y développer des loisirs hivernaux ne nécessitant pas de remontées mécaniques.

Conclusion et perspectives

L'enquête par questionnaire réalisée par les étudiants du Master GDTM auprès des usagers de la montagne de Cèüse a permis de recueillir les réponses de 871 individus, résidant pour une majorité d'entre eux dans le département des Hautes-Alpes (73%). Le portrait que cette enquête dessine est donc principalement celui d'usagers de proximité.

L'enquête donne à voir une fréquentation récréative « 4 saisons » de la montagne de Cèüse. La randonnée prédomine, pédestre, en raquettes ou à ski. La non-ouverture de la station de ski semble être propice à un investissement accru du lieu par plusieurs activités hivernales non inféodées à l'utilisation de remontées mécaniques. Ainsi, entre les remontées mécaniques inertes de ce que certains médias ont qualifié « station fantôme », une autre vie a investi les lieux. L'activité n'a pas cessé, elle a « glissé » vers d'autres pratiques récréatives hivernales. Certaines étaient déjà pratiquées en marge du domaine skiable alors en activité. Elles ont aujourd'hui investi l'ensemble du plateau de Cèüse : raquettes, ski et snowboard de randonnées, snowkite, luge...

La montagne de Cèüse est ainsi un terrain de jeu pour une grande diversité de sports et loisirs de nature. Associées à ces pratiques sportives ou bien comme principale activité, une grande majorité des répondants disent aussi adopter des postures contemplatives lors de leurs venues à Cèüse, voire y réaliser des observations de la faune et la flore. Malgré ces intérêts naturalistes, la part des répondants connaissant l'existence d'espaces naturels protégés à Cèüse constitue une petite majorité d'entre eux seulement (58%). Un renforcement de la communication pourrait permettre d'accroître la connaissance de l'existence de la zone nature 2000 par un public qui semble plutôt enclin à recevoir positivement une telle information.

L'intérêt des usagers pour la faune et la flore et pour les paysages de Cèüse fait écho à la faible proportion d'entre eux pratiquant des sports mécaniques ou des activités de prélèvement (hormis la cueillette). Se sont d'ailleurs ces types d'activité qui sont désignés par les répondants comme les plus impactantes pour l'environnement. En revanche, les sports et loisirs non motorisés et sans prélèvement sur la faune, sont majoritairement considérés par les répondants comme n'ayant pas ou peu d'impact sur l'environnement à Cèüse. La randonnée (pédestre, en raquettes, à ski) et la course à pied sont considérées comme les activités les moins impactantes. Le ski alpin occupe pour sa part une position intermédiaire dans cette hiérarchie d'éco-compatibilité des loisirs, dans la mesure où une majorité des répondants se réfugie dans des réponses intermédiaires (72% optant pour les niveaux 2 ou 3 de l'échelle proposée allant de 1 à 4).

Bien que très majoritairement critiques vis-à-vis de l'impact environnemental des sports mécaniques, les répondants n'en sont pas moins très majoritairement captifs de la voiture lors de leur déplacement entre leur résidence et leurs lieux de pratiques récréatives à Cèüse. Le déficit de transports en commun en est la première cause structurelle. Cependant, comme le souligne la littérature sur le sujet, pour être efficace, la mise en œuvre de politiques de transports en commun nécessiterait, si elle était actée, d'être accompagnée d'un travail communicationnel visant à lutter contre le poids des habitudes (Schwanen et al. 2012).

Par ailleurs, la diversité de pratiques récréatives à Cèüse se caractérise par des formes de cohabitations bienveillantes, une majorité des répondants n'exprimant pas ou peu de sentiment de gêne induits par la présence d'autres usagers récréatifs ou productifs. Dans des proportions restant modestes (21%), les pratiquants de l'escalade sont plus enclins que les autres usagers à exprimer un sentiment de gêne, principalement suscité par d'autres grimpeurs. S'il est prématuré de mentionner un dépassement de « capacité de charge sociale », une vigilance est tout de même à avoir concernant la gestion des secteurs d'escalade et de leurs accès.

A ce titre, le projet d'aménagement du parking des Guérins, principal lieu d'accès à la falaise d'escalade est peu connu des répondants. Une fois le projet succinctement décrit, ces derniers y adhèrent majoritairement et près d'un quart des répondants formule des suggestions à l'attention des décideurs. Les suggestions en faveur d'aménagements légers et éco-compatibles prédominent. Quelques répondants prônent un maintien sinon un retour total à la nature sauvage et d'autres, inversement quelques autres appellent de leurs vœux des aménagements plus conséquents comme des structures d'hébergement et de restauration.

Concernant l'avenir de la station Cèüse 2000 et sa mise en regard avec la problématique du changement climatique, l'enquête donne à voir une évolution générale des discours. Le désir de ne pas voir s'éteindre l'activité récréative sur le plateau de Cèüse est très majoritaire, sinon consensuel. Ainsi, 84% des répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec le développement d'une nouvelle offre de loisirs à Cèüse pour pallier les irrégularités d'enneigement. Ils sont très majoritairement favorables au développement d'activités hivernales ne nécessitant pas de remontées mécaniques (79%). Et, pour presque les trois quarts des répondants, le recours aux canons à neige n'est pas ou plus considéré comme une solution à privilégier. Au regard des précédentes études sur ce territoire, mais aussi sur d'autres stations alpines, il s'agit là d'une évolution notable. Les « barrières cognitives » rendant difficile la pensée d'un autre

modèle que la station de ski alpin héritière de « l'Or blanc » de la seconde moitié du XXème siècle semblent s'ébranler (Bonnemains, 2018 ; Bonnemains et Claeys, 2020). A Cézûze, l'alternative naît des pratiques des usagers eux-mêmes qui réinventent une autre façon de valoriser le domaine skiable : rapide course à ski matinale ou vespérale d'habitues des lieux, groupes de débutants accompagnés de professionnels, séance de récupération après une compétition, balade familiale en raquettes, arabesques aériennes d'ailes de snowkite, enfants hilares accrochés à leur luge, groupes d'adolescents turbulents... Pour certains, ces pratiques sont des compléments à la station de ski alpin dont ils ne souhaitent pas tout à fait faire le deuil, s'opposant peu ou prou au démontage des remontées mécaniques de Cézûze (45%). Pour d'autres, devenant semble-t-il peu à peu majoritaires, ces pratiques sont de potentielles alternatives au modèle de la station de ski alpine, pouvant aller jusqu'au démontage des remontées mécaniques de Cézûze (54% des répondants étant d'accord ou tout à fait d'accord). Envisager un possible démontage des remontées mécaniques n'est pas pour autant synonyme pour les enquêtés d'un renoncement au développement du territoire et à l'accueil d'activités récréatives à portée économique. Par exemple, 55% des répondants disent qu'ils fréquenteraient le Bar-restaurant de la station de Cézûze si ce dernier rouvrait.

La forte participation des usagers et des acteurs du territoire à notre enquête (de sa phase préparatoire à sa diffusion en ligne et sa restitution publique) est révélatrice de l'intérêt de ces derniers pour la montagne de Cézûze, sa gestion et son avenir. Une forte demande d'implication des acteurs dans la formulation de projets pour ce territoire qui leur est cher émanent des témoignages recueillis. A ce titre, nous préconisons la mise en œuvre d'un processus de concertation impliquant les riverains, les usagers, les acteurs économiques et institutionnels, ainsi que le milieu associatif. L'enquête exploratoire et le questionnaire ont confirmé que ces derniers sont porteurs de propositions qui pourront enrichir les débats et nourrir les processus de décision publique. De ce point de vue, les usages récréatifs contemporains de la montagne de Cézûze se révèlent être belle et bien porteurs de rapports au territoire potentiellement favorables à une conciliation entre valorisation socioéconomique, préservation de l'environnement et adaptation au changement climatique.

Bibliographie

- Bonnemains A. et Claeys C. 2020. L'adaptation des stations de ski aux changements climatiques. Du déni marchand à l'alternative éthique ? Etudes de cas comparatives Alpes du Nord/Alpes du Sud. *Cahier Thématique « perception du changement climatique » du GREC-SUD (à paraître)*.
- Bonnemains A. 2018 « Entre résilience et vulnérabilité d'un modèle de développement touristique. L'exemple des stations de haute altitude de Tarentaise », in *Vulnérabilités et Territoires, sous la direction M. Gaimard, Kairos édition, p87-104*.
- Bourdeau, Ph., 2009, "De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? Réflexions à partir du cas français", *Revue de géographie alpine* [En ligne], 97.
- Bourdeau, Ph., 2013, "Interroger les mutations et recompositions en cours", In François H., Bourdeau, Ph., Bensahel, L. (Dir.), *Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, L'Harmattan, coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits, 17-39.
- Corneloup J. 2004, « L'enquête d'opinion dans l'étude des pratiques sportives de montagne », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 83, 18-42.
- Deldrève, V. et Michel C. 2019, « *La démarche Capacité de charge* sur Porquerolles (Provence, Parc national de Port-Cros, France) : de la prospective au plan d'actions », *Sci.Rep. Port-Cros natl. Park*, 33 : 63-100
- Fichou N. 2019. Le vélo en vacances et son utilisation au quotidien. Mémoire de Stage de Master 1 « Gestion Durable des Territoires de Montagne ». Aix-Marseille Université, Pôle Universitaire de Gap.
- Gaillard F., Bedos T., Lemaistre E., Tomczak F. 2015. Mieux connaître les pratiques et pratiquants d'activités physiques et sportives de nature, Fiche Observation N°3. PRNSN.
- Hoibian S., Croutte P. et Müller J. 2019, Baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP, Notes et Rapports.
- Kibler M. 2017. La théorie de l'acteur réseau : étude de cas de la montagne de Céüse. Un actant fédérateur dans un contexte de reconversion ? Master 2 STAPS, parcours MSTME, UFR Activités Physiques et Sportives, Université de Grenoble.
- Legleye S. et Roland A. 2019. Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base, *Insee Première*, N°1780.
- Manning R. E., 2007, *Parks and carrying capacity: Commons without tragedy*, Island Press.
- Marié M. 1989, *Les terres et les mots*, Ed. Méridien-Klinsieck Paris, 214 p.
- Perrin-Malterre C. et Chanteloup L. 2018. « Randonner à ski et en raquettes dans les Hautes-Bauges (Savoie-France) : étude des modalités de pratiques sportives et des formes d'expérience de la nature », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 106-4.
- Schlich R., Sconfelder S., Hanson S., Axhausen K.W. 2004. Structures of Leisure Travel: Temporal and Spatial Variability. *Transport reviews*. (24)2, 219-237.
- Schwanen T., David B., Jillian A. 2012. Rethinking habits and their role in behaviour change: the case of low-carbon mobility. *Journal of transport geography*. (24), 522-532.
- Torre, A., Kirat, T., Melot, R. & Vu Pham, H. 2016. « Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire », *L'Information géographique*, 80-4, 8-29.